

LE MONT PAGNOTTE



**Le Mont Pagnotte, point culminant
de la forêt d'Halatte et du département de l'Oise
est en passe de devenir célèbre.**



Il était déjà fameux dans le monde des Veneurs, non seulement par la vue panoramique qu'on y découvre en un point spécial de son planier, par les difficultés du terrain et les défenses qu'y font les grands animaux chassés, mais encore par les jolies paroles de la fanfare du *Veneur d'Halatte*, composées par le Comte de B... (1) et par la très belle fanfare que le professeur de trompe, Passevant, a composée et intitulée *Les Échos du mont Pagnotte*. Il est maintenant plus particulièrement connu des hommes de lettres, depuis le 20 août 1912, à la suite d'une discussion commencée à son sujet dans l'*Intermédiaire des Chercheurs*.

Plus de vingt personnalités littéraires y ont pris part.

Un érudit parisien, qui n'a jamais lu *les Causeries du Besacier*, 1^{re} série, publiées par le Vicomte de Caix de Saint-Amour, en 1892, pose la question suivante :

« Je lis dans les *Études diplomatiques* du duc de Broglie, publiées par la *Revue des Deux-Mondes* du 1^{er} décembre 1881 :

« Le roi (*Louis XV*) finit par laisser tomber cette parole indifférente : « Nous n'avons qu'une chose à faire, c'est de « rester sur le mont Pagnote. » A quoi le Marquis de Souvré

(1) Et tout le jour le Mont Pagnotte
Redit l'écho des bien-aller
Qu'avec ses lèvres il tayaute
Sans qu'aucun puisse l'égalier.

reconnue par Société de l'Éclaircissement
France certains détails...

Halatte livre 100 exemplaires
donnée de l'Éclaircissement

leur livraison en
donne un exemplaire
ordre of
dec. 1913
CAS - coll.

répliqua vivement : « Votre Majesté aura froid, car ses ancêtres n'y ont pas bâti. » Le mot de Louis XV est caractéristique par sa *trivialité* même. Le correspondant demande :

« Que signifie le mot *trivial* : *mont Pagnote*? » (*Intermédiaire des Chercheurs*, n° 496).

Cette question est bien plus délicate à résoudre qu'elle ne paraît. C'est qu'en effet elle se subdivise en presque autant de questions que de mots :

1° Quel est, au juste, le mot de Louis XV?

2° Que signifient *pagnote* et *Mont Pagnotte*? (question se dédoublant.)

3° Que signifie le mot de Louis XV?

4° En quoi consiste sa trivialité?

Presque toutes les réponses, dont quelques-unes très habiles, d'autres fort originales et très imprévues, ne se rapportent qu'à une quelconque de ces *cinq* questions. Aussi, nous a-t-il semblé très intéressant de les réunir et de les classer en y joignant les renseignements donnés par le Vicomte de Caix de Saint-Amour, dans son chapitre intitulé *Autour du Mont Pagnotte* (p. 199), et les notes que nous avons recueillies, en 1900, à la Bibliothèque Nationale (aux Imprimés et aux Cartes), à la Bibliothèque Municipale de Senlis, et auprès de personnalités faisant partie de la Société Archéologique de Senlis, lorsqu'en 1900, le Général de Bellegarde, commandant alors une brigade de dragons à Compiègne, nous a demandé de « chercher sur place les origines du Mont Pagnotte et l'explication du passage discuté aujourd'hui ainsi que de la trivialité qu'il devait présenter », en un mot l'explication du jugement porté par le duc Albert de Broglie.



1° Quel est, au juste, le mot de Louis XV?

Les termes accolés *Mont Pagnotte* ne constituent pas un mot. Un mot, dans le cas présent, est une sentence, une parole mémorable, une phrase courte, simple, typique et pleine d'à-propos, une *proposition indépendante* en style de grammairien. Le mot de Louis XV, d'après le texte du Duc Albert de Broglie, serait composé uniquement par l'expression *Rester sur le mont Pagnotte*.

Quel est le document où cet auteur a puisé?

Monsieur Gustave Fustier nous le révèle en ces termes, dans l'*Intermédiaire* (n° 1339, p. 328) : « C'est un passage du *Journal de Barbier* (décembre 1740, n° 246) qu'a reproduit le Duc de

— Ah Sire ! dit Souvré, Votre Majesté y aura bien froid et y sera bien mal logée.

— Pourquoi ? dit le roi.

— Sire, répondit Souvré, c'est que vos ancêtres n'y ont jamais fait bâtir de maison !

La réponse est fort jolie et, à l'égard de la demande, on n'en peut rien dire, parce que le roi est fort dissimulé. »

Le mot véritable de Louis XV est donc, en substance, constitué par l'expression *Regarder du mont Pagnotte*.

Nous rapprochons de ce passage celui qu'on trouve dans le *Journal et Mémoires du Marquis d'Argenson*, (tome III, p. 204, novembre 1740). « L'avenir aura honte de la lâcheté de notre ministère. Nous seuls pourrons soutenir la Bavière, ma's, dans le temps où nous sommes, nous nous tiendrons sur le mont Pagnote, comme l'a dit le roi à un souper devant ses courtisans. Quelle conduite !... Diviser le grand morceau des États autrichiens, voilà à quoi nous n'arriverons point. »

Les diverses expressions se ramènent donc à *une position d'attente ou d'observation sur le mont Pagnote*.

Dans l'*Intermédiaire* n° 1339 (p. 327), un correspondant, M. H. C. M. écrit : « Il me semblait que le duc Albert de Broglie donnait *en note* le sens *vulgaire* mis dans la bouche de Louis XV. »

Le Duc de Broglie explique *dans son texte* le sens *attendre*, et la note en question a été faite dans un autre ouvrage ; l'éditeur du *Journal de Barbier* « V° Pagnotte » met en effet en note : Pagnotte, synonyme populaire de poltron : regarder du mont Pagnotte, c'est faire comme les poltrons dans une bataille : se retirer de la mêlée et se mettre hors d'affaire.

Ces explications sont insuffisantes, elles ne montrent pas le lien qui unit toutes les réponses émises et ne font pas ressortir, suivant l'expression du Vicomte de Caix de Saint-Amour, *l'association d'idée entre la couardise exprimée par le mot Pagnote et la montagne*. C'est cela que nous allons tâcher de mettre en lumière ci-dessous.

2° Que signifient *pagnote* (a) et *mont Pagnotte* (b) :

(a) Pagnote, c'est paresseux, poltron, couard. Mont Pagnote, c'est poste d'observation. Pagnote se trouve dans tous les grands dictionnaires des XVII^e et XVIII^e siècles ; ceux du XIX^e (1) n'ont fait que de les répéter.

(1) Richelet (*Nouveau Dictionnaire Français*), Littré, Bescherelle. Ménage Guérin (*Dictionnaires des Dictionnaires*), Darmsteter, Loidan-Larcher, Vimaire, Honnorat.

Ils le reconnaissent tous comme adjectif et substantif de deux genres, se retrouvant dans presque tous nos patois.

Pagnote et mieux *pagnotte* est la forme francisée du substantif italien *pagnotta*, petit pain, dont l'étymologie latine *panis* est évidente et indiscutée.

L'*n* latine devient constamment *gn* en italien et en français. Mazarin, voulant parler de l'Édit d'Union, l'appelait l'Édit d'Ognon. Nous profitons de ce qu'un correspondant de l'*Intermédiaire* du 10 septembre 1912 (n° 1339, p. 325) a émis l'hypothèse d'une erreur due à l'homophonie avec le terme *Cagnotte*, pour placer en parallèle *panis* et *canis*, avec leurs dérivés, cités principalement dans le *Dictionnaire des noms* de Loridan-Larchey, bibliothécaire de la Bibliothèque de l'Arsenal (Paris, 1880).

Panis (lat.)	Canis (lat.).
Pane (ital.)	Cane (ital.).
Pain	Kien et chien
Pagne (pain en l. d'oc.).	Cagne, caigne.
Paigneux.	Cagneux, caigneux.
Pagnon, paignon (1).	Caignon.
Pagnard, paignard.	Cagnard (2), caignard.
Pagnot.	Cagnot.
Pagnotte.	Cagnotte.
Se pagnotter.	S'encanailler.
Pagnier, panier.	Chienmier (vulg.).

Pagnotte signifie petit pain, maison pauvre, poltron, femme débauchée, et cagnotte, petite chienne, panier à enjeu, une part d'enjeu elle-même.

Le panier et la cagnotte ont un lien sémantique fort intéressant. La corbeille à pain (*corbis panaria*) a été successivement dite *panarius* (lat.) *pagneira* (l. d'oc.), pagnerre, pagnière, pagnier, (panier), pagnez, pagner, pagne.

La corbeille en jonc, appelée chez les Romains *canistrum*, était une sorte de *panier* où les convives jetaient les restes de leur table destinés au *chien* de la maison. Ce canistrum a pour pendant *la cagnotte* qui, par suite du sens péjoratif donné au terme

(1) Compain, compagne et compagnon sont ceux qui mangent le même pain ; copin et copine, termes d'argot, en sont dérivés.

(2) Cagnard a été donné comme première forme du terme argotique canard, toujours appliqué au cheval, comme synonyme avec sans péjoratif. Dans cette acception, canard signifie vieux et usé, dérive de casnard, vieillard en vieux français ; l'expression bien connue de « vieux canasson » corrobore nos dires.

chienne, cagnotte en provençal, a été donné au panier servant à recueillir une partie de la mise et ensuite à la partie contenue.

Pagne a le sens de pain et de panier; dans ce dernier sens, il est le diminutif de pagnier et, comme lui, signifie lit en argot de ville, le sens populaire ayant comparé l'homme étendu dans son lit aux objets longs (pain et bouteilles) placés dans un panier, puis pan'er et lit ensemble. D'aucuns ont voulu voir dans *Pagne* l'origine de l'expression « se pagnotter ». Erreur, comme on va voir !

Le substantif Pagnotte (petit pain, puis maison pauvre où on en vit) est devenu adjectif signifiant poltron, couard, paresseux, puis aussi substantif féminin désignant la femme pauvre et débauchée, ordinairement peu courageuse et paresseuse.

Se pagnotter, c'est simplement « se coucher avec la pagnotte »; l'origine ici est évidente et indiscutable (1). Ce qui se voit moins, c'est comment le sens de petit pain a pu devenir celui de poltron; l'explication se trouve dans deux documents très curieux, datant du XVI^e siècle et intitulés :

1^o *Le vrai but où doivent tendre tous les gens de guerre* (p. 13). par F. d'Abra de Raconis.

2^o *Du butin et du droit usage d'Iceluy* (Rz. 3301-3305, bib. Nat).

La pagnotte constituait la rémunération de personnages infimes loués par des seigneurs italiens pour figurer dans les escortes : ils étaient appelés par dérision *Gentiluomini di pagnotta* (Guérin, Ménage). La pagnotte devint aussi le salaire des soldats d'occasion, et son nom servit à les qualifier. Nous lisons :

« Ce qui fut appelé pagnotte en Piedmont et ailleurs, quand les soldats nécessaires se desbandent et vont à la guerre pour avoir du pain, et ce sobriquet fut inventé en l'an 1544, aux guerres du Piedmont, par les Espagnols, par moquerie, qui appelloient nos soldats, soldats de la pagnotte. » (F. d'Abra de Raconis, *Le Vrai But où doivent tendre tous les gens de guerre*, p. 13).

Dans l'autre opuscule, l'auteur explique fort nettement l'origine de cinq termes de guerre, assez voisins, reliés par un sens dérivé unique, le ravitaillement du soldat en campagne : butin (petit bœuf en picard), fourrage (feur, fer, paille), picorée (de pecore, prise de chasse en italien) signifiant *petit pain* en picard, *pagnotte* (petit pain en Piedmont) et *collecte* qui est une cueillette de vivres et pratiquement une collecte (ou prise au collet, c'est-à-dire de force).

(1) Voir *Dictionnaire d'Argot et Causeries du Besacier*, loc., cit.

La picorée des Picards, c'est « ce qui fut appelé Pagnotte en Piedmont et ailleurs quand les soldats nécessaires vont à la guerre pour avoir du pain. Et fut ce sobriquet inventé en l'année 1544 aux guerres dudit Piedmont par les Espagnols, qui (par moquerie) appelloient nos soldats *soldats de la pagnotte*, d'autant que pour tout payement ils n'avoient autre solde et entretenement qu'un pain par iour... *Nos François de la Pagnotte* n'en battirent pas moins ces bravaches espagnols à Sérisolles. Ceste Pagnotte est autant tollérable qu'elle est nécessaire... »

Les soldats de la pagnotte ne tardèrent pas à être simplement désignés par le qualificatif *pagnottes*; l'expression courante du temps « troupes *pagnottes* » en fait foi.

Pour se mettre hors de lutte, les soldats pagnottes se retirant d'habitude sur un monticule, belvédère ou point d'observation; ce mont en prit le nom générique de « mont Pagnote. »

Pierre Richelet dit en effet : « Mont Pagnotte, terme de guerre, lieu élevé, d'où on observe... un combat sans être en danger; cet observatoire s'appelle aussi Poste des Invulnérables. » Le mont pagnotte, Pagnote ou Pagnotte, sans que jamais l'emploi de ce P majuscule ait été justifié, ni codifié par l'usage, se trouve dans une lettre de Racine à Boileau, cité par quelques correspondants de *l'Intermédiaire*. « Au camp devant Mons, 3 avril ... Pendant que j'étais sur le mont Pagnotte à regarder l'attaque... » (Bibl. Nat. cote Lⁿ 27 16878, tome II.) et dans la satire de Pradon (1) contre Racine et Boileau : « Le haut du mont Pagnote était leur mont Parnasse. »

L'expression « mont Pagnotte » signifie poste d'observation, point de vue, expressions qui l'ont remplacée à partir de 1780 environ. Le journaliste, qui a daté de Berlin un article paru dans *l'Echo de Paris* du 19 novembre 1912 sur la politique de l'Allemagne relativement à la guerre des Balkans, le termine en disant : Mon rôle se borne ici à exposer la question telle que *je la vois de mon poste d'observation*. C'est la même idée.

Mont Pagnotte n'est pas seulement une expression courante signifiant *lieu dominant* admise par Racine, Scarron, Pradon, Legrand et Voltaire en style mieux que familier; c'est aussi un nom de lieu, un nom propre.

(b) Passons au Mont Pagnotte, nom de lieu.

Le mont Pagnotte, nom de lieu, est une élévation de calcaire marneux recouvert de sable en certains endroits et contenant,

(1) Notons que Pradon est mort en 1698, c'est-à-dire avant que le Mont Pagnotte ne soit mentionné sur les cartes.

à d'autres, des marnes argileuses dont l'existence est révélée par des sources et par de nombreuses fondrières.

La situation géographique est expliquée le plus simplement du monde par le croquis topographique ci-joint (p. 5).

Nous y ferons remarquer les cotes du mont Pagnotte (220), de la hauteur de Saint-Christophe (1), d'Yvillers, du signal de Villeneuve, et enfin des bords de l'Oise à Verneuil (38, soit 182 mètres de différence). Aucune carte, jusqu'à celles de Liébaux et D.-S. Dubois, ingénieurs du Roi, incluses, ne mentionne le nom du mont Pagnotte, c'est-à-dire jusqu'à 1723 inclus.

En revanche, elles mentionnent les dénominations du Haut-Mardun pour le planier du mont Pagnotte et celle de l'Homme Mort pour l'enceinte comprenant la hauteur d'Yvillers et le bois du Ruisseau d'Yvillers : la première s'est conservée comme nom de route jusqu'à nos jours ; la seconde existait encore comme nom d'enceinte en 1743, mais elle a été remplacée depuis par celui de la Fontaine Aubert.

Dans le précis statistique du canton de Pont-Sainte-Maxence par Grave, extrait de l'annuaire de 1834, *on lit* (p. 158) ce passage intéressant sur l'origine des routes du mont Pagnotte.

« Jusqu'au XVIII^e siècle, la forêt n'était traversée que par quelques routes et par des sentiers étroits. Le Duc de Bourbon obtint, le 18 septembre 1714, un arrêt du Conseil d'État portant permission d'ouvrir huit routes, au nombre desquelles sont celles dite du Mont-Pagnotte et La Chaussée de Pontpoint, etc.

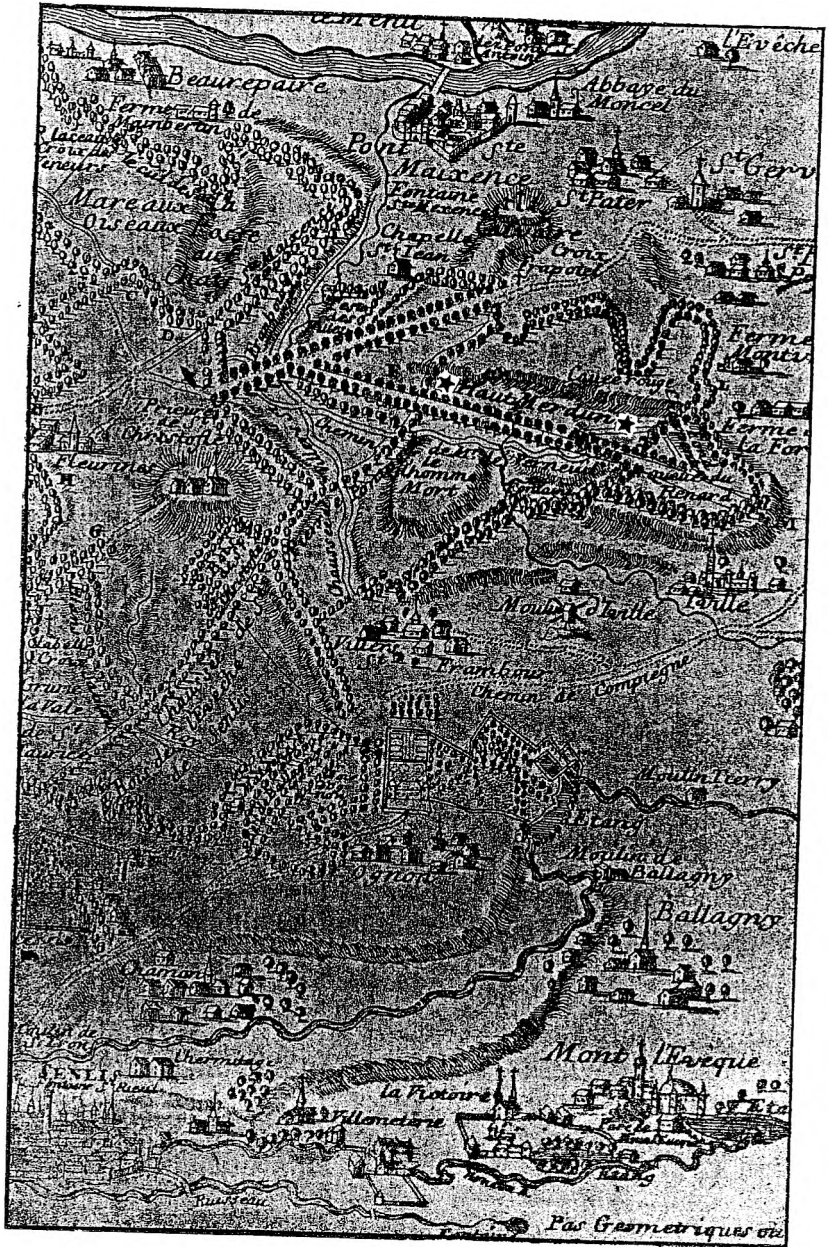
Le 7 décembre 1815, l'ouverture de vingt et une nouvelles lignes fut décidée, dont celles du Mont-Pagnotte à Saint-Pierre de Pontpoint et du Mont-Pagnotte à la Croix-Frapote! (2) (*sic*). Ces nouvelles routes avaient surtout pour objet de favoriser l'exercice de la chasse. »

Grave est incomplet ; M. le Prince a obtenu des arrêts du

(1) Le prieuré de Bénédictins de Saint-Christophe-en-Halatte existait déjà en 1068 (document Valran). Le roi Jean y institua l'ordre de chevalerie dit de l'Etoile que Louis XI remplaça par celui de Saint-Michel. Il a été dit bâti « au sommet de l'Isle de France », dans la *Géographie physique, historique et administrative du département de l'Oise*, par Victor Lhuillier, p. 260 ; mais il est toutefois dominé par le Mont Pagnotte.

(2) Une route directe du Mont-Pagnotte à la Croix Frapote! n'a jamais existé, et nous profitons de cette occasion pour dire que nous avons constaté dans les noms des chemins de nombreuses discordances dues à leur remplacement.

Le Chemin de la Montagne a été donné à trois chemins différents, celui de la Chapelle-Saint-Jean à deux.



Extrait d'une carte de la forêt d'Halatte datant du règne de Louis XIV.
 * Haut Merdun, aujourd'hui Mont Pagnotte.

conseil dès 1694 ordonnant le percement des routes pour faciliter l'exercice de la chasse en Halatte où il découpait souvent.

Ces routes ont été portées sur une carte fort intéressante, non connue aux Cartes (Bib. Nat.). Elle est la propriété d'un membre de l'équipage d'Halatte, habitant le château de Valgenseuse, près Senlis (Oise).

Cette carte n'est pas datée, mais elle est portée faite par les soins de M. Le Féron, grand maître des eaux et forêts de Flandre et de Normandie.

En nous reportant à la généalogie de cette famille, aux Manuscrits et aux États de la France à partir de 1687, on voit qu'il s'agit de M. Jean-Baptiste Le Féron, sieur Du Plessis, qui fut grand maître des eaux et forêts de 1687 à 1705, année de sa mort. La carte en question a donc été faite entre 1694 et 1705.

M. de la Vigne, ingénieur du Roi et de M. le Prince de Condé, a fait une carte sur peau de daim très soignée, détaillée, qui paraît en août 1724; elle porte toutes les nouvelles routes de chasse; elle fut complétée en 1743. On y voit figurer le poteau et la route du « Monpagnotte » (*sic*). Cette carte a été reproduite dans *Les Forêts de Senlis* par M. E. Guillemot, archi-viste paléographe, 1905.

Au XIX^e siècle, le chemin qui somme (qui va au sommet) est devenu « qui sonne »; cela vaut le scribe de La Vigne orthographiant, pour la carte sur peau de daim, Maraiaux Oursaux au lieu de Mare-aux-Oiseaux, erreur corrigé en 1743.

C'est lui qui a écrit le premier « Monpagnote », orthographe assez fantasque.

Les étymologies diverses de ce nom propre *mons pugnæ*, *mons pugnatoria*, *mont inexpugnable* ne sont que des produits d'imagination et ne figurent dans aucun document. Les flancs du mont Pagnotte ne sont propres à aucune action de guerre et n'en ont jamais été le théâtre : d'ailleurs, cette élévation a moins de valeur militaire, que le signal de Villeneuve, qui la termine à l'Est et commande la route de Compiègne à Senlis.

Une pièce manuscrite conservée à la Bibliothèque municipale de Senlis porte le mont *Paillon*, mais nous prenons cette forme (datée du XVIII^e siècle) pour une corruption de Pagnotte.

Bref, nous concluons que la dénomination de mont Pagnotte a été donnée à cette élévation entre 1694 et 1724, année où elle paraît sur la carte, justement parce qu'elle jouit d'une propriété commune à tous les monts pagnottes, celle d'être un

lieu dominant et d'être propre à l'observation de la chasse à l'extrémité Est du Haut Merdun.

Notre opinion se trouve d'ailleurs confirmée par l'existence de la route dite du Belvédère.

Le baptême a-t-il été fait par la rumeur publique, l'officier commandant la capitainerie ou par La Vigne? Il n'y a pas de documents pour trancher la question, mais en tous cas la dénomination a été fort bien trouvée à cause du parallélisme qu'on peut établir entre les propriétés des monts Pagnottes à la guerre et celles du poteau d'Halatte, d'où l'on peut surveiller cinq directions à la fois pendant la chasse.



3° Bien que Louis XV chassât quelquefois à courre en Halatte et y connut le mont Pagnotte, nous estimons que son mot « regarder... » devait faire allusion au « mont Pagnotte » en général; nous croyons que le Marquis de Souvré a joué sur les mots avec à-propos en faisant évidemment allusion au lieudit.

Le Duc de Broglie et le Marquis d'Argenson ont adopté la première interprétation : poste d'observation en général et au figuré.

Regarder du mont Pagnotte, c'est attendre, surveiller, quelquefois se *désintéresser* (1) même momentanément.

Ce dernier sens ne peut se concilier qu'avec le mont Pagnotte entendu au sens général. « Le Roi pensait *avec raison*, suivant un correspondant (*Intermédiaire*, 10 septembre 1912, p. 326), que la France devait adopter, au début de la guerre de la succession d'Autriche, *une politique expectante, attendre les événements.* »

Le mot de Louis XV, tout au plus familier, a été prononcé à un souper où le ton plaisant et familier était justement de mise; il était donc à sa place et ne devrait pas être rapporté comme il l'a été *sans la mention des circonstances* qui l'entourent, circonstances qui le justifient comme mot. Voyons les diverses critiques. Au lieu d'être conforme à celle citée plus haut donnant raison au Roi, les critiques les plus contra-

(1) Le roi de France ne pouvait pas se désintéresser tant que cela d'une pareille question; au contraire elle le préoccupait, puisque Barbier lui-même le représente à ce sujet comme *dissimulé*.

Du reste il ajoute : « Le roi a nommé pour son ambassadeur et ministre plénipotentiaire à la Diète de Francfort pour l'élection d'un empereur, Monsieur Fouquet, comte de Belle-Isle ».

dictoires ont été opposées, et il est facile de faire ressortir la sévérité outrée de quelques-unes.

Le Marquis de Souvré et le Marquis d'Argenson trouvent inadmissible que le Roi n'agisse pas immédiatement avec les armes, le premier par esprit de chevalerie, le second par politique, « saisir l'occasion unique de diviser le grand morceau des États autrichiens ».

Un autre correspondant explique justement le contraire (p. 327) en disant ceci :

« Louis XV, ce dégénéré, sans énergie politique, comprenait à merveille que la politique traditionnelle de la France ayant réussi à faire disparaître le péril autrichien, notre intervention dans les affaires de la succession de l'Empereur Charles VI devenait sans intérêt national pour nous, sauf à s'assurer, le cas échéant, quelques avantages diplomatiques. »

Quelques historiens actuels donnent raison à l'idée de Louis XV, à l'inverse de tous ses contemporains.

Le Roi de France, explique le duc de Broglie, était en présence de deux alternatives, « l'une plus conforme aux exigences délicates du point d'honneur, l'autre mieux appropriée aux légitimes suggestions de l'intérêt national ! »

« Permettre à l'avance et préparer l'exécution des engagements pris par le traité de 1735 envers l'ordre de succession réglé par la Pragmatique, ou éviter de s'expliquer sur les moyens de les remplir jusqu'au jour où la nécessité aurait réduit Marie-Thérèse d'Autriche à invoquer le recours des alliés », se faire l'ami politique de Marie-Thérèse, alors qu'elle craignait les ambitions de Frédéric II, et « obtenir, par la suite, un lambeau de ses colonies pour la France... était là, sans doute, la chance qu'entrevoyait Louis XV et qu'il conseillait d'*attendre* ».

Attendre pour l'avantage d'un peuple, cela peut être qualifié de manœuvre politique, non de *trivialité*.

Dans le *Matin* du 23 novembre 1912, 2^e colonne, nous lisons à propos de la guerre des Balkans, que « la sagesse est plus que jamais le devoir de toutes les grandes puissances. Et la sagesse, aujourd'hui, ne se traduit pas par le *désintéressement*. »

Attendre pour le bien de notre pays, sagesse de notre République, pagnoterie de Louis XV, justice de l'Histoire !



4^o Mont Pagnotte mot trivial !

Les dictionnaires classent le terme pagnotte dans le langage *familier*, lorsqu'il est employé comme qualificatif signifiant

poltron, et dans le langage *trivial*, lorsqu'il désigne la femme débauchée, l'un et l'autre sens dérivés postérieurs à 1544, mais *non* dans le sens primitif de petit pain ou de maison des pauvres, ni dans l'expression d'ailleurs *racinienne* de « mont pagnote », expression tout au plus familière, et *certainement pas grossière, ni triviale*, employée de la fin du XVI^e siècle à la Révolution, donc bien avant le dernier baptême du Haut Merdun.

Attendre pour profiter, « ce sentiment, dit un correspondant, le roi l'exprime dans ce langage *trivial* qui était volontiers le sien ». Trivialité admise, mais non expliquée !

L'accusation de *trivialité* ne peut encore moins s'appliquer à un nom de lieudit ; on devine ce qu'en penseraient les mânes d'Anne de Pisseleu, Duchesse d'Étampes.

Le Duc Albert de Broglie est un grand historien, comme La Fontaine un grand poète ; malgré l'élévation de leur talent, et justement à cause d'elle, peut-être n'avaient-ils pas la prétention de n'avoir jamais employé un terme improprement. Quand la bise vient, les cigales ne peuvent craindre la faim, puisqu'elles n'existent pas en hiver, et qu'elles sont alors profondément enfouies en terre à l'état de larves. Les morceaux de mouche et de vermisseau ne leur servent de rien, car elles ne mangent pas ; elles vivent par un suçoir qu'elles introduisent sous l'écorce des arbres pour aspirer la sève. La Fontaine a confondu la cigale avec la sauterelle, et le Duc Albert de Broglie, il semble, a confondu la catégorie où se classaient au temps de Louis XV *certaines ou certaines pagnotes* et tout « mont Pagnote ». Après un grand siècle, il est trop tard pour juger de la trivialité d'un terme qui a disparu avec le « mulet de chasse », terme de cour désignant le vieux courtisan.

Ruotte a reproduit une série de gravures sur Mademoiselle de la Vallière. Au bas de la première, on lit : « Mademoiselle de la Vallière, après la mort de sa mère, fut obligée de se rendre à la cour, à l'âge de 17 ans, pour y occuper une place vacante qu'on avait obtenue pour elle. » Au bas de celle dite l'Aventure de Bosquet, on lit encore : « Mademoiselle de la Vallière remarquait en Louis XIV une bonté active et délicate qui ne se démentait jamais. »

Personne ne rédigerait de pareils titres aujourd'hui : et pourtant ils contentaient les contemporains du graveur.

Louis XV est accusé de mollesse par tous ses contemporains pour n'avoir pas agi, parce qu'il voulait *attendre* ; « ce triste souverain, qui a nom Louis XV » l'est encore, au dire des historiens actuels, pour avoir *cessé d'attendre* assez longtemps.

Soyez roi ; allez donc contenter des générations présentes et futures qui regardent en sens inverse !

Nous concluons. Le sobriquet des postes d'observation « mont Pagnote » n'a jamais pu ni au propre, ni au figuré, être logiquement qualifié *trivial*.

Il n'est pas étonnant qu'après le général de Bellegarde, un homme de lettres, se soit également demandé quelle *trivialité* le Duc Albert de Broglie pouvait bien voir cachée dans les broussailles d'un « mont Pagnotte ». Il ne serait sûrement pas renseigné par les veneurs d'Halatte, qui attendent si souvent encore sur le mont Pagnotte, selon les circonstances de la chasse à l'instar du Prince de Condé et de Louis XV, et qui, suivant le mot de l'un d'eux, « descendent quelquefois fort tard du Pagnotte pour aller se pagnotter ».

Capitaine G. DE MAROLLES.

